

Décision Générale colonial

Décision n° 17 du 5 janvier 1949 :

n° 17

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 janvier 1949
Numéro JO n° 1 du 31/01/1949	Date du numéro 31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

Djama Mohamed, planton 1er échelon, en service au cercle de Dikhil, est reclassé 3° échelon, pour compter du 1er juillet 1949. L'intéressé conserve dans son nouvel échelon une ancienneté de 2 ans, 1 mois, au 1er janvier 1949.